

Assemblée générale du Réseau des villes de l'Arc jurassien **Mardi 4 mai 2021 – Saint-Imier** **Procès-verbal**

Présents :

- Damien Chappuis, Président, Delémont
- Philippe Augsburgers, Tramelan
- Didier Boillat, Neuchâtel
- Marc-André Burkhard, Yverdon-les-Bains
- Pascal Eschmann, Moutier
- Erich Fehr, Bienne
- Catherine Frioud Auchlin, La Neuveville
- Henri Germond, Orbe
- Patrick Tanner, Saint-Imier
- Fabien Vorpe, Tavannes

Excusés :

- Commune du Chenit
- Commune de Sainte-Croix
- Communes de Val-de-Travers

Secrétariat :

- Mireille Gasser
- Jacques Florey

1. PV de l'AG extraordinaire du 23.09.2020 – Pour approbation

Le PV est approuvé sans commentaires.

2. Comptes 2020 et Budget 2021 – Pour approbation

Mireille Gasser présente les comptes 2020 et le budget 2021.

Suite à une question de Didier Boillat, Mireille Gasser indique que les remarques émises par l'organe de révision seront prises en compte et traitées dans le courant de l'année 2021.

Les comptes 2020 et le budget 2021 sont acceptés à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Vision stratégique du RVAJ : cinq orientations stratégiques – *pour discussion*

3.1. Vision stratégique pour l'Arc jurassien 2040 (OS 1) – *avec Pierre-Alain Pavillon, urbanplan*

L'Assemblée accueille M. Pierre-Alain Pavillon, représentant des mandataires. Celui-ci présente les éléments principaux de la vision stratégique et quelques outils de mise en œuvre.

Henri Germond demande si les Arc Lab prennent place dans des bâtiments existants et quelle est nature du soutien apporté pour leur mise en œuvre (coaching, soutien financier).

Pierre-Alain Pavillon répond que les Arc Lab sont a priori plutôt imaginés dans des bâtiments existants, par exemple dans le cadre d'une réaffectation d'une friche industrielle. Dans un premier temps, il est par exemple imaginable de faire un inventaire des locaux disponibles. Pour ce qui est du soutien des communes, celui-ci peut prendre différentes formes, que ce soit la mise à disposition de locaux, le soutien financier via un appel à projets, la mise en relation entre acteurs, etc. Il est relevé l'importance d'une approche *bottom up*.

Damien Chappuis insiste sur la nécessité désormais de communiquer la vision stratégique le plus largement possible ainsi ainsi que de concilier les futures actions du RVAJ avec la vision.

Les membres du Bureau remercient Pierre-Alain Pavillon pour son travail et ses explications.

3.2. Actions de lobbying (OS 2)

Damien Chappuis rappelle l'orientation stratégique n° 2 du RVAJ qui vise à défendre les intérêts des membres et de l'Arc jurassien en général par des actions de lobbying. Il est rappelé la problématique des concessions radio et TV, discutée en Bureau le matin, et qui fera l'objet d'un suivi attentif. C'est également le cas de la thématique hospitalière, en lien avec la stratégie d'extension de Swiss Medical Network sur l'Arc jurassien.

Erich Fehr indique, pour information, les difficultés entre les autorités politiques françaises et suisses au sujet de la ligne ferroviaire Bienne-Belfort. L'association Interligne TV Bienne-Belfort, chargée d'élaborer un programme d'animation et de promotion de la ligne auprès de la population, est co-présidée par le ministre jurassien David Eray, par ailleurs membres du comité d'**arc**jurassien.ch. Cette thématique est à suivre de près, mais pas forcément au niveau du RVAJ.

Damien Chappuis indique que le secrétariat et lui-même se tiennent à disposition pour toute proposition complémentaire.

Le Bureau du RVAJ suivra les dossiers des concessions radio TV ainsi que de Swiss Medical Network avec attention.

Le secrétariat et le président se tiennent à disposition pour toute proposition d'action de lobbying.

3.3. Projets du RVAJ (OS 3)

Damien Chappuis rappelle la teneur de l'orientation stratégique n° 3, qui dit que le RVAJ fait office de pionnier dans les activités qu'il mène. L'AG extraordinaire 2020 avait priorisé les trois domaines suivants :

- La création d'une assurance régionale
- La domiciliation des actifs
- La valorisation des produits du terroir

Un point d'information synthétique est fait sur chacune de ces thématiques d'action :

Création d'une assurance régionale

Jacques Florey informe les membres des contacts pris en vue de l'étude de faisabilité d'une assurance régionale dans l'Arc jurassien et des principales conclusions à ce jour.

Patrick Tanner complète en rappelant les gains potentiels au vu de l'importance des flux financiers. Il suggère de pousser encore l'étude de faisabilité d'une telle démarche.

Philippe Augsburgers rend attentif au fait que les obstacles à franchir sont nombreux. Il précise que TSM est active dans un domaine bien spécifique (assurance auto), et qu'il existe un risque de se mettre à dos nombre d'assureurs locaux qui verraient dans notre démarche une concurrence déloyale.

Damien Chappuis estime nécessaire pour éviter une levée de boucliers d'associer les assureurs de la région à la démarche du RVAJ.

Pascal Eschmann suggère d'informer ou d'associer à la réflexion l'ASA Suisse, l'association faitière des assureurs privés. Il indique que ce projet lui paraît intéressant et qu'il se tient volontiers à disposition en cas de besoin.

Domiciliation des actifs : projet-modèle mobilité urbaine 2020-2024

Jacques Florey présente les grandes lignes du projet de mobilité urbaine 20-24. Soutenu par la Confédération, le projet-modèle mobilité urbaine 2020-2024 vise à améliorer l'attractivité économique et résidentielle des centres en agissant sur la mobilité. À partir d'expériences menées dans 5 villes pilotes (Bienne, Delémont, Le Locle, Neuchâtel, Orbe), l'objectif est de faire émerger des approches et des solutions transposables dans d'autres contextes et dans d'autres villes.

Damien Chappuis complète en expliquant détaillant un exemple possible de mise en œuvre du principe de conversion monétaire proposé par la HEG Arc. Cet exemple demande encore à être expérimenté avant d'être éventuellement reproduit.

Valorisation des produits du terroir : ouvrage Juste du Goût dans l'Arc jurassien

Damien Chappuis explique que le Bureau du RVAJ a décidé de financer l'édition d'un ouvrage mettant en valeur les restaurateurs, produits et producteurs de l'Arc jurassien. À ce titre, un questionnaire a été transmis au mois de mars à l'ensemble des membres du RVAJ. Sur la base des réponses obtenues, un sommaire a été élaboré en concertation entre l'éditrice et le secrétariat du RVAJ.

L'Assemblée générale valide la poursuite des trois actions susmentionnées.

Concernant la thématique des assurances régionales, un contact sera pris avec l'association faitière des assureurs privés (ASA).

3.4. Communication (OS 4)

Damien Chappuis présente la nouvelle identité visuelle du RVAJ et indique qu'il est prévu d'envoyer le communiqué de presse posé sur table après l'AG. Il signale en outre qu'un nouveau site internet (www.rvaj.ch) est en préparation et sera mis en ligne d'ici l'été.

Mireille Gasser précise que contrairement à ce qui est indiqué dans la note, les propositions de claims (slogans) doivent encore être retravaillées avant de pouvoir être validées. Ceci sera fait ultérieurement, en concertation avec le président et le Bureau du RVAJ.

L'Assemblée valide le nouveau logo du RVAJ ainsi que le communiqué de presse.

Les propositions de claim (slogans) seront retravaillées avant validation lors d'un prochain Bureau.

3.5. Gouvernance (OS 5)

Damien Chappuis rappelle qu'un système de défraiement du président et des membres du Bureau a été mis en place afin de renforcer la gouvernance du RVAJ. De plus, une consultation plus fréquente des membres est prévue, que ce soit lors de l'AG ou par sollicitation écrite, à l'instar du formulaire transmis en vue de l'édition de l'ouvrage « Juste du Goût dans l'Arc jurassien ».

Par ailleurs, des contacts sont en cours avec différentes villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Saignelégier, Val-de-Ruz, etc.) afin de les faire venir ou revenir dans le RVAJ.

4. Élections statutaires – *pour approbation*

4.1. Élection à l'organe de révision des comptes

La ville de Delémont est élue pour deux ans à l'organe de révision des comptes.

4.2. Élection à la présidence du RVAJ

Damien Chappuis revient sur ses 4 ans et 4 mois de présidence du RVAJ.

Patrick Tanner, nouvellement élu, rend hommage à son prédécesseur.

Patrick Tanner est élu par acclamation président du RVAJ pour une durée de deux ans.

5. Divers

Aucun divers n'est discuté.

L'Assemblée remercie la Municipalité de Saint-Imier pour son accueil et pour l'apéritif dinatoire.

Mai 2021 / JF

Le président
Patrick Tanner

La secrétaire générale
Mireille Gasser

Réseau des Villes de l'Arc jurassien
Rue de la Paix 13
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 889 76 01
info@arcjurassien.ch
www.rvaj.ch